REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORETS ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

16ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Cancun 29 Novembre au 10 Décembre 2010

Communication de Mr Georges Niankoye DELAMOU Ministre

FAITE PAR

ELHADJ MAMADY CONDE

CHEF DE CABINET

Cancun, le Décembre 2010

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense honneur de prendre la parole devant cette seizième session de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

Au nom de la délégation de la République de Guinée et à mon nom propre, je voudrais tout d'abord remercier très sincèrement le Gouvernement Mexicain et le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour l'accueil particulièrement chaleureux qui nous a été réservé dans cette magnifique ville de Cancun.

Madame la Présidente, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 16ème Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et la 6ème Réunion des Parties siégeant comme Conférence des Parties au Protocole de Kyoto.

Madame la Présidente, aujourd'hui, les Pays les Moins Avancés subissent de plein fouet les effets de la pauvreté (famine, pénurie d'eau, détérioration du cadre de vie, etc.). A ces défis du développement, il faut ajouter malheureusement, les calamités provoquées par le dérèglement du climat. Le changement climatique global, qui a un profond impact sur les modes et moyens d'existence est en train d'exacerber cette situation de précarité.

Madame la Présidente, les enjeux précités font que cette conférence des Parties est cruciale. Il ne s'agit plus de se dire que le changement climatique est un défi, il s'agit plutôt de relever celui-là par des engagements clairs et de taille, clairement définis dans le 4ème rapport du GIEC. Cela revêt à mes jeux une importance capitale pour engager la communauté internationale à répondre vigoureusement à ce défi planétaire, en mettant en place les éléments clés d'un Accord global ambitieux « post-2012 ».

Madame la Présidente, le quatrième rapport du GIEC est sans équivoque : le changement climatique est une réalité qui affecte tous les secteurs socio-économiques. Les pays les plus pauvres, ne possédant pas les ressources pour y faire face sont les plus touchés car leurs économies reposent essentiellement sur les ressources naturelles encore plus exposées aux aléas climatiques.

Selon plusieurs études réalisées par le GIEC, l'Afrique est la région du monde la plus vulnérable aux changements climatiques. En effet elle abrite trente trois sur quarante neuf des Pays les Moins Avancés (PMA). C'est pourquoi l'adaptation est un enjeu fondamental pour notre communauté et doit être considérée comme une priorité.

Mon pays, la Guinée, subit de plein fouet les effets néfastes des changements climatiques (inondation, sécheresses, perturbation du régime pluviométrique, extrêmes thermiques, etc.). A cet égard, au cours de l'année 2009 la Guinée a connu, dans sa partie nord, une baisse drastique de température au mois de janvier ayant provoqué des pertes énormes de cheptel, de produits agricoles, la recrudescence des maladies, etc. En septembre de la même année, ce sont des inondations qui ont causé d'importants dégâts matériels et le déplacement des populations dans la partie sud-est. Ces inondations ont affecté plus de 20 000 ménages et englouti plus de 2 000 ha de terres cultivables.

Le Gouvernement de la République de Guinée, s'investit sérieusement à trouver des solutions à ces problèmes qui compromettent la sécurité alimentaire et perturbent toutes initiatives de développement. Cependant, sans l'aide de la communauté internationale, elle ne saurait concilier développement et lutte contre le changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Si la lutte contre la pauvreté constitue la priorité des pays en développement, celle-ci ne peut être gagnée que par la prise en compte effective du changement climatique dans les politiques de développement. En d'autres termes, des décisions pour soutenir techniquement et financièrement l'adaptation des les pays pauvres doivent être prises ici à Cancun.

Concernant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, des dispositions doivent être envisagées pour garantir une continuité entre la première et la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto.

Le transfert de technologies propres doit également être un impératif dans le cadre des accords de Cancun étant entendu que toutes les intentions de lutte contre le changement climatique ne peuvent se matérialiser que par des actions concrètes sur le terrain.

Mesdames et Messieurs,

La situation difficile des Pays en Développement et celle des PMA a été reconnue par la Convention et a permis l'élaboration des Plans d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) et la mise en place du Fonds d'adaptation dont l'opérationnalisation est à saluer permettant ainsi l'accès directe aux moyens financiers de mise en œuvre.

Madame la Présidente,

Je voudrais rappeler que le but des Plans d'Action Nationaux était d'identifier et de mettre en œuvre des actions d'adaptation dont tout retard engendrerait des coûts supplémentaires. L'urgence de sa mise en œuvre intégrale pour mon pays bute toujours au manque de moyens que pourtant la Communauté internationale s'est engagée à mettre en place et c'est pourquoi, ma délégation soutient toutes les bonnes initiatives concourant à la mise en œuvre efficace des engagements pris dans le cadre de la Convention et du protocole.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République de Guinée soutient toutes les propositions formulées par les PMA, le Groupe Africain, le Groupe des 77 et la Chine pour la mise en œuvre du Plan d'Action de Bali dans ses différentes composantes, à savoir l'adaptation, l'atténuation, le développement et le transfert de technologies, le financement et le renforcement de capacités.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais exprimer le souhait que nos travaux aboutissent à des décisions courageuses qui feront de Cancun un nouveau jalon dans notre lutte commune contre le changement climatique.

Je voudrais enfin exhorter tous les pays à agir rapidement pour bâtir ensemble un avenir radieux pour nos enfants en sauvant notre planète du mal qui la ronge, je veux nommer le changement climatique.

Je vous remercie